



DEPARTEMENT
MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT
NANCY
CANTON
NORD TOULOIS

EXTRAIT du REGISTRE des délibérations du Conseil Municipal du 13 juin 2024

Le 13 juin 2024, le Conseil Municipal s'est tenu en mairie sous la présidence de M. Ludovic LEGGERI, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 7 juin 2024 et affichée à son lieu habituel en mairie le 7 juin 2024.

Etaient présent-e-s :

Mesdames Evelyne FRANK ; Catherine JUIN ; Laetitia ASCHBACHER ; Christine LODEWYCKX GRANGER ; Hélène MAXANT.
Messieurs Christophe CHILLET ; Ludovic LEGGERI ; Jean-Luc ERB et Gilles LAFLEUR.
Formant la majorité des membres en exercice.

Absent-e-s excusé-e-s :

Monsieur Romuald HEILLIG ;
Madame Magali QUIRING ;
Monsieur Olivier DAVID ;
Monsieur René MATHIOT ;
Madame Anne RIVOAL ;
Monsieur Gilles PRETAT.

Absent-e-s non excusé-e-s :

Pouvoirs :

Madame Magali QUIRING à Madame Laetitia ASCHBACHER ;
Monsieur Romuald HEILLIG à Madame Hélène MAXANT ;
Monsieur Olivier DAVID à Monsieur Ludovic LEGGERI ;
Monsieur René MATHIOT à Monsieur Jean-Luc ERB ;
Madame Anne RIVOAL à Madame Catherine JUIN ;
Monsieur Gilles PRETAT à Madame Evelyne FRANK.

Présents : 9

Votants : 15

DELIBERATION N° 5

AVANCE DE FRAIS POUR COLO ETE 2024

(Rapporteur : Madame Evelyne FRANK)

Dans le cadre de l'organisation de la colo Ado pour l'été 2024, l'équipe d'animation se rendra avec des véhicules loués par la commune de Saizerais sur les lieux du séjour.

La commune ne possède pour l'instant ni carte de télépéage des autoroutes, ni carte pour l'achat de carburant autre que dans les stations du territoire.

Il est normal que la commune porteuse du projet prenne en charge les frais de transport inerrants à ce projet.

Concernant le détail, le voici :

Concernant la partie essence :

Nombre de véhicules	Consommation	Distance	Prix de l'essence	Total nécessaire
4	8L/100km	1600 km (Aller/retour)	1.8 €/L	900 €

Concernant la partie péage :

Nombre de véhicules et de conducteurs	Coût unitaire péage par véhicule via A31 et A89 (Véhicule de classe 2) Aller simple	Total nécessaire
4	102.8 €	822.4 €

Tableau récapitulatif :

Agent	Carburant	Péages	Autre (imprévu)	Total
Jennifer Forchelet	450 €	205.6 €	25 €	680.6 €
Yohan Morbin	450 €	205.6 €	25 €	680.6 €
Raphael Peireira	/	205.6 €	/	205.6 €
Charlotte Faron	/	205.6 €	/	205.6 €
Total :	900 €	822.4 €	50 €	1 772.4 €

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal :

DE VALIDER la proposition de répartition des avances de frais pour la colo ado été 2024.

D'AUTORISER le Maire à signer tout document en rapport avec cette délibération.

Extrait du registre des délibération

Fait et délibéré à Saizerais, le 13 juin 2024

Le maire, Ludovic LEGGERI